

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2017

Membres présents : A. MONCEL, L. CARON, J.P. CORDENOD, F. CHABERT, P. FAUVET, J. GAUGE, D. GOUDARD, M. HARNAL, O. JOLY, Y. LAURENT, JL LEBOEUF, R. MARECHAL, F. MEUROU, P. PARE, C. PUVILLAND, M. PUDDU, G. RAMAKERS, JL REVEL, P. ROBIN, M. WIEL

Excusés : B. BARDET (pouvoir donné à F. MEUROU), M. CANTIN, L. CARON, JM CURNILLON, JL LEBOEUF, K. SUTTER, F. BOUDOURESQUE, E. STUTZ

Secrétaire de séance : Alain MONCEL

Convocation et affichage : 20 octobre 2017

Approbation du dernier compte-rendu :

Le compte-rendu est approuvé – 1 abstention pour absence.

Programme de travaux mairie

Lors de la dernière réunion de la commission, le Cabinet DOUCERAIN DELZIANI, retenu par délibération du 27/06/2017, a présenté une estimation financière des travaux dépassant largement ce qui avait été acté après la consultation de maîtrise d'œuvre.

Pour mémoire, le conseil avait choisi ce cabinet pour sa proposition architecturale, sur la base d'un montant de travaux prévisionnel de 1 369 000 € avec un taux d'honoraires de 11.35 %. Leur estimation financière s'élève aujourd'hui à 1 889 000 €, soit une augmentation de 40 %.

Les membres de la commission estiment qu'il est inconcevable d'accepter une telle proposition et ceci en raison de plusieurs points :

- En terme de légalité, le seuil de 209 000 € d'honoraires de maîtrise d'œuvre doit être respecté, en cas d'augmentation importante des travaux, les montants d'honoraires vont dépasser les seuils de la procédure adaptée,
- Risque de recours par les autres cabinets qui ont présenté leur projet et qui n'ont pas été retenus
- Non respect de l'enveloppe budgétaire allouée à ce projet et des engagements vis-à-vis de la population

La SOCAD (cabinet d'aide à la maîtrise d'ouvrage) a été contactée et les architectes ainsi que l'économiste ont été rencontrés le 23 octobre 2017.

Lors de cette entrevue, un certain nombre de points ont été mis en évidence et notamment les ratios qui apparaissent particulièrement élevés : la proposition du Cabinet DOUCERAIN DELZIANI fait était d'un montant de ratios de 2 000 € le m² en réhabilitation et 2 500 € le m² en extension alors que le CAUE et la SOCAD les estimaient respectivement à 1 300 € et

2 000 € le m2. Pour exemple, les ratios de la restauration de l'Ancienne Ecole des Filles avoisinaient les 1 300 € le m2. Un tel niveau de ratios est incompréhensible.

Les architectes ont proposé les pistes d'économie suivantes :

- suppression du parking nord (- 37 125 €),
- Suppression du cheminement extérieur au nord (- 15 000 €)
- réduction des surfaces de l'extension (- 54 000 €)
- Aménagement partiel des parties en RDJ et suppression étanchéité (- 68 000 €)
- Suppression de l'accessibilité à la toiture-terrasse (- 10 000 €)
- Suppression de la porte automatique (- 7 000 €)
- Chape teintée au lieu de parquet (- 3 000 €)
- Conserver les allèges existantes (-30 000 €)
- Conserver l'ERP en 4^{ème} catégorie (- 29 000 €)
- Réduction des prestations parvis ouest (- 10 875 €).

Le conseil municipal considère que les modifications proposées modifient trop le projet et ne sont pas acceptables dans leur globalité. Mme le Maire propose de solliciter la SOCAD, pour une mission complémentaire afin d'aider la commission dans ses réflexions.

Le conseil municipal charge Mme le maire et la commission de négocier au mieux des intérêts de la commune, en restant au plus près du budget alloué. Une nouvelle rencontre avec le cabinet d'architectes est prévue le 8 novembre.

Concomitamment, les travaux à la Maison Rémond pour le déménagement des services ont été engagés.

Points sur les travaux en cours

-Route des 3 monts : Les travaux avancent bien et les enrobés devraient être réalisés comme prévu pour la 2^{ème} quinzaine de novembre. Les panneaux et le mobilier urbain seront installés début 2018.

-Atelier des services techniques : la consultation va être lancée ces jours prochains. Elle se décomposera en 9 lots pour un montant de travaux estimé à un peu moins de 300 000 € HT.

Planning :

- Lancement de l'appel d'offres ce vendredi 27 octobre.
- Réception des offres jusqu'au 17 novembre
- Analyse des offres début décembre
- validation (passation des marchés) au conseil municipal de décembre
- janvier-février : préparation du chantier
- début des travaux en mars 2018
- fin des travaux : juillet 2018
- Août : déménagement

Une subvention de 20 % a été accordée par le Département.

Rapport réseau de chaleur 2016

Ce rapport annuel vise à renforcer la transparence et l'information des élus et des usagers sur le service public rendu. Comme tous les ans, il doit être présenté au conseil municipal.

Les points essentiels : énergie produite par la chaufferie bois : 83 %
Energie produite par la chaudière fuel : 17 %

Résultats de fonctionnement : + 37 360 € en 2016, à rapprocher du bilan 2015 (- 11 000 €).

L'installation de la nouvelle chaudière fuel est terminée. La mise en place de compteurs de calories permettra d'avoir des résultats plus fiables et précis.

Le rapport détaillé, qui a été envoyé aux élus, n'appelle pas de remarques, il reste consultable en mairie.

Réflexion commerce de Cuisiat

La commission s'est réunie pour la 1^{ère} fois le 17 octobre. De prime abord, il semble essentiel d'associer le plus grand nombre d'habitants à ce projet, et la réflexion a donc surtout porté sur les moyens à mettre en place pour y parvenir.

La commission propose la méthodologie suivante :

- contact en porte à porte de tous les habitants de Cuisiat, pour les informer du projet et recueillir leurs attentes et leurs remarques.
- en parallèle, travail sur des commerces qui se sont mis en place dans d'autres villages, et approfondissement du type de statut (associatif ? gérance ? autre ?)
- Réunion publique pour lancer le projet et informer l'ensemble de la population, avec création d'un comité de pilotage.

Certains membres de l'ex-commission consultative de Cuisiat seront associés aux réflexions.

Les membres de la commission pensent que le futur commerce devra se distinguer et proposer d'autres formes de consommation, il faudra attirer la clientèle en dehors de Cuisiat pour que ce commerce soit viable. Un contact a été pris avec un agent de développement de CAP RURAL pour une aide à la réflexion et à la mobilisation du financement.

Certains conseillers souhaitent que ce commerce réponde avant tout aux besoins exprimés par les habitants, ils craignent que ce concept innovant ne soit pas forcément en adéquation avec la demande locale.

Cession au SDIS

Par délibération du 4 avril 2017, le conseil avait accepté la cession au SDIS d'une partie du centre d'intervention basé à Treffort pour un montant de 15 000 €.

Pour mémoire, les services du domaine avaient estimé le local à 13 900 € HT et le terrain à 1 € HT le m² (DOM-2016-426V1022)

A la demande du service juridique du SDIS, il convient de rédiger une nouvelle délibération en précisant clairement que le conseil accepte :

- de vendre au SDIS le local contigu aux locaux abritant le CIS pour un montant total de 15 000 € HT, considérant la marge de négociation de 10%
- de céder à titre gratuit la pleine propriété foncière et immobilière du bâtiment abritant le CIS et du terrain d'assise, étant précisé que les frais de notaire et de géomètre seront supportés par le SDIS.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Achat de terrains

Dans le cadre de la restructuration foncière, Mme le maire propose de faire l'acquisition de parcelles de bois d'une superficie totale de 15 707 m², ainsi que des parts au groupement forestier (136 parts à 1,7 € la part, soit 231,2 €) pour un montant total de 1 750 €.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Bilan financier du jardin partagé à l'école.

Un jardin partagé a été créé à l'école. Alain Moncel présente le bilan de cette opération. La commune avait porté ce projet pour pouvoir bénéficier de la subvention du Ministère de l'Environnement, le sou des Ecoles s'étant engagé à payer le reste à charge. Le montant des dépenses s'élève à 1474 € et l'Etat a octroyé une subvention de 500 €. Il est donc proposé de demander au sou des écoles la somme de 974 €.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Point sur l'intercommunalité

Madame le maire

- 1) **présente** le nouvel organigramme de CA3B : 4 grandes directions au lieu de 5 (Economie et attractivité, infrastructures et aménagement, Ressources et moyens, Proximité)
- 2) **rappelle** les transferts de compétences à intervenir :

-GEMAPI (gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au 1^{er} janvier 2018. Les syndicats qui exerçaient cette compétence et qui étaient totalement intégrés sur une intercommunalité sont amenés à disparaître. Le SMISA (syndicat qui gère la vallée du Suran) devrait quant à lui être constitué en Epage (Etablissements publics d'aménagement et de gestion de l'eau) pour couvrir toute la vallée de la rivière d'Ain et ses affluents.

-Eau et assainissement au 1^{er} janvier 2019. La phase diagnostic est en cours, plus de 100 stations d'épuration ont été recensées sur le territoire de la CA3B. Les syndicats qui géraient l'eau et qui sont totalement intégrés sur une intercommunalité sont amenés également à disparaître.

-Transports : les transports gérés par le Département seront transférés à CA3B en juin 2019 avec une grosse interrogation sur l'avenir de la Régie de l'Ain.

- 3) **passé en revue** quelques projets

Conférence Bresse-Revermont :

- travaux de voirie (investissement : 1 315 000 €, fonctionnement : 546 000 €)
- salle de sport et terrain de foot en synthétique sur le territoire de l'ex Communauté de Communes du Canton de Coligny (2,6 M d'€).
- Construction de 2 ateliers-relais à Lucinges

Tourisme

- Elaboration du schéma de stratégie touristique
- Voie verte Attignat-Jayat : 3,2 M d'€
- Requalification de la plaine tonique (20 M d'€) : réfection du parking, du bâtiment d'accueil, construction d'infrastructures pour l'organisation de séminaires, renouvellement des mobil-homes, etc...Un audit financier est en cours.
- Ferme musée de la Forêt (1,370 M d'€)

- Mise en place de la taxe de séjour sur l'ensemble de Ca3b (recettes potentielles : 270 000 €)

Culture

- Conservatoire à rayonnement départemental sur le site Amiot (11,5 M d'€)

Services aux communes :

- enquête réalisée cet automne auprès des 75 communes.

Tour des commissions

Culture : Le 27/10, lecture publique d'extrait d'une pièce qui sera jouée à la Maison du Théâtre en janvier.

Le Cluedo (enquête à mener dans les médiathèque) est en cours et se termine le 7 novembre.

Le programme de la saison d'hiver est pratiquement fixé.

Un groupe de travail a été mis en place pour préparer le programme de la commémoration du 11 novembre 2018. Des actions sont prévues du vendredi au dimanche, l'objectif est de labelliser le projet afin d'obtenir des aides financières.

Le calendrier des fêtes 2018 est en cours d'achèvement.

Aménagement des villages : des devis sont attendus pour l'aménagement du coin fromagerie.

Cimetières : les travaux sont terminés

-Treffort : installation de cavurnes, 3^{ème} étage au colombarium et banc

-Cuisiat : pose d'un 2^{ème} colombarium

-Montmerle : reprise de sépultures, 18 emplacements ont pu être récupérés, mise en place d'un ossuaire.

-

CCAS : des bons naissance seront distribués pour les enfants nés en 2017

Le repas des anciens aura lieu le 5 novembre, il sera servi par le Restaurant de Cuisiat,

La composition des colis est en cours.

Il a été décidé de verser une subvention de 200 € à la banque alimentaire de l'Ain ainsi qu'au Resto du Cœur.

La prochaine réunion aura lieu le 24 novembre.

Questions diverses

Présence médicale sur la commune : Mme le maire a rencontré le Dr Lacombe, président de l'ordre des médecins de l'Ain pour évoquer avec lui le problème de pénurie médicale.

Actuellement deux généralistes sont installés sur la commune. Mais l'un d'entre eux arrive en fin de carrière et il est à craindre qu'il ne soit difficile à remplacer, ce qui placerait les habitants dans une situation alarmante, d'autant que l'autre médecin est d'ores et déjà à saturation. Afin d'anticiper ce problème, Mme le Maire propose de mettre en place des dispositifs d'incitation à l'installation de nouveaux médecins et notamment la proposition d'un logement à titre gratuit pour une période de 6 mois à un an. Elle propose également de mettre une annonce sur un site spécialisé pour la recherche de 2 médecins.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

Nouvelle organisation du marché à partir du 3 novembre.

Prochaines dates :

- samedi 4 novembre : 1 VTT pour 2

- dimanche 5 novembre : repas du CCAS
- mercredi 8 novembre à 14h : point sur le projet de la réhabilitation de la mairie
- Vendredi 10 novembre : conférence sur la cour pénale internationale, à la salle des fêtes de Treffort
- Samedi 11 novembre : déroulement des cérémonies de commémoration :
 - 9h45 : Montmerle
 - 10h30 : Pressiat
 - 11h : Cuisiat
 - 11h45 : Treffort, puis vin d'honneur offert par la commune
- Jeudi 16 novembre : Commission des finances, 19h.
- vendredi 17 novembre et le samedi 18 novembre : visite de la ferme du Mas Tabouret
- samedi 25 novembre à 14h00 : diagnostic en marchant à Montmerle
- Samedi 2 décembre : Champ d'éoliennes dans le Doubs (Commune de Verne)

Prochain Conseil Municipal : jeudi 23 novembre à 20h30.

Séance levée à 22 h 50